
Erratum

Projet de règlement

Loi sur la Société des alcools du Québec
(L.R.Q., c. S-13)

Vins et autres boissons alcooliques fabriqués ou embouteillés par un titulaire de permis de fabricant — Modifications

Gazette officielle du Québec, 30 août 2000, 132^e année,
numéro 35, Partie 2, page 5695.

Sous l'intitulé du règlement, la référence à la loi
aurait dû se lire comme suit: (L.R.Q., c. S-13, a. 37,
par. 1^o, 7^o, 8^o et 10; 1999, c. 8, a. 20).

34829